COTE D'IVOIRE, COMPAGNIE IVOIRIENNE D'ELECTRICITE (CIE)

Fiche de Notation Financière **Validité : Août 2022 - Juillet 2023**

Catégorie De valeurs	Échelle de notation	Monnaie	Note actu.	Note Prec.	Date d'exp.	Perspective
Long Terme	Monnaie locale	CFA	AA+	AA+	31/07/2023	Positive
Court Terme	Monnaie locale	CFA	A1+	A1+	31/07/2023	Stable

Bloomfield Investment Corporation

Téléphone : + (225) 27 22 54 84 40
Yannick YAPI, Sous-Directeur Bloomfield Ratings
y.yapi@bloomfield-investment.com
Blanchard TRA BI, Analyste Financier Senior
b.trabi@bloomfield-investment.com
Paul Armel GNANZOU, Analyste Financier
p.gnanzou@bloomfield-investment.com
www.bloomfield-investment.com

Informations financières de base

En millions de francs CFA	2020	2021*
Actif immobilisé net	129 245	122 640
Espèces et quasi espèces	73 406	136 919
Dettes financières	67 590	69 748
Capitaux propres	32 975	32 331
Trésorerie nette	-60 053	40 139
Chiffre d'affaires CIE	218 868	231 783
Excédent Brut d'Exploitation CIE	12 137	27 698
Résultat d'exploitation	23 730	15 449
Bénéfice net après impôts	16 170	9 757

**Les données de l'exercice sous revue tiennent compte des changements intervenus dans le cadre de la nouvelle convention de concession valable sur les 12 prochaines années.*

Présentation

La Compagnie Ivoirienne d'Electricité (CIE) est le concessionnaire du service public national de production, de transport, de distribution, d'exportation et d'importation d'énergie électrique en Côte d'Ivoire depuis le 25 octobre 1990, par application du décret n°90-1389.

Elle a été créée le 24 août 1990 par le groupe français BOUYGUES et la société de droit français EDF (Electricité de France).

Elle est cotée à la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) depuis le 16 septembre 1998.

A fin 2021, son capital social est de 14 milliards de francs CFA, détenu par le groupe ERANOVE à 54%, par l'Etat de Côte d'Ivoire à 15% et à 31% par divers porteurs.

Justification de la notation et perspectives

Sur le long terme :

Qualité de crédit très élevée. Les facteurs de protection sont très forts. Les changements néfastes au niveau des affaires, des conditions économiques ou financières vont accroître les risques d'investissement quoique de manière très peu significative.

Sur le Court terme :

Certitude de remboursement en temps opportun très élevée. Les facteurs de liquidité sont excellents et soutenus par de bons facteurs de protection des éléments essentiels. Les facteurs de risque sont mineurs.

Facteurs clés de performance

La notation est basée sur les facteurs positifs suivants :

- Une amélioration globale des indicateurs techniques en dépit de la crise énergétique, en 2021 ;
- Une nouvelle convention de concession en vigueur depuis le 01er janvier 2021, ayant modifié le mode de rémunération de la CIE et lui permettant un meilleur pilotage de ses activités désormais distinctes de celles du secteur de l'électricité ;
- Une trésorerie nette de la CIE en hausse en 2021 ;
- Une volonté de l'Etat d'améliorer la production nationale d'électricité.

Les principaux facteurs de fragilité de la qualité de crédit sont les suivants :

- Une réapparition du déséquilibre d'exploitation du secteur de l'énergie électrique ;
- Une crise énergétique enregistrée en 2021, ayant entrainé une baisse de la production hydraulique ;
- Un environnement sécuritaire fragile.